

Réf: Dossier 302221

Avis de constitution

SOCIETE « ECO-PREMIUM CONSULTING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN VERS LE 30ème ARRONDISSEMENT, Lot 4010,
Ilot 319

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO-PREMIUM CONSULTING »

Objet : Formation ; Traitement phyto ; Recyclage de déchets ; Formation du personnel administratif et d'usine ; Organisation de séminaire ; Consulting des entreprises ; Tri de déchets et recyclage ; Traitement et entretien d'espace vert ; Pulvérisation, dératisation et désinfection de tous lieux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN VERS LE 30ème ARRONDISSEMENT, Lot 4010,

Ilot 319

Dirigeant(s) Mlle TANO AMANY PAULE EMMA
(COGÉRANT), M NIAMIEN TANO JOACHIM (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01879 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24014/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

